ORDRE DU JOUR
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JANVIER 2024

Heure : 19 h 10
Endroit : Hôtel de ville

1. **Adoption de l'ordre jour :**
   1.1. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 janvier 2024.

2. **Administration générale :**
   2.1. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2024-2026.

3. **Autres :**
   3.1. Correspondance.
   3.2. Période de questions.
   3.3. Levée de l'assemblée extraordinaire du 29 janvier 2024.